

Colloque international

Successions d'artistes

Préservation, Étude, Dissémination, Institutionnalisation

Lisbonne, 20 – 21 Mai 2021 [Online]

Présentation

Une fois réglée, la succession d'un artiste doit faire l'objet d'une gestion attentive qui représente une responsabilité en soi. La succession est presque toujours composée des œuvres, des documents et des lieux (l'atelier notamment) attachés à la production de l'artiste. La gestion de ce patrimoine est habituellement assumée par les parties désignées par héritage. L'artiste, ses héritiers ou ses représentants légaux, mais aussi plus indirectement, les galeries, les musées, les fondations ou les institutions académiques, sont les acteurs du travail de préservation, d'étude, de valorisation, de diffusion et de gestion des fonds artistiques et documentaires laissés par le créateur et sa famille après sa mort. Les initiatives que chacun de ces acteurs poursuit, suivant ses propres critères et obligations, permettront d'interpréter à terme le parcours d'un artiste et de déterminer sa place au sein de l'histoire de l'art.

Le recours à des solutions publiques ou privées pour rendre accessible un corpus d'œuvres, un ensemble de documents, un lieu de création ou de mémoire, est multiple : dépôt de fonds documentaires dans des bibliothèques ou des archives publiques ; muséification des espaces de vie et de travail de l'artiste ; dépôt de la succession (intégrale, partielle ou résiduelle) auprès de musées d'art, de fondations ou de centres de documentation déjà existants ; acquisition de ce patrimoine par ces derniers ou encore donation en leur faveur ; création à partir de cette succession (intégrale, partielle ou résiduelle) de fondations d'artistes, de centres d'art et/ou de musées monographiques ; diffusion de la succession à travers des projets numériques tels que catalogues raisonnés en ligne ; musées et centres de documentation virtuels, etc. Impulser ces démarches est, la plupart du temps, une tâche longue, complexe et ardue, tant au plan physique, que matériel et émotionnel. C'est pourquoi tant de successions restent en souffrance et beaucoup d'œuvres demeurent méconnues.

Au cours des dernières années, ce sujet a fait l'objet de réflexion au sein d'organismes internationaux tels que The Institute for Artists' Estates (Allemagne), la Joan Mitchell Foundation/programme CALL (Creating a Living Legacy) (EUA), ou le Swiss Institute for Art Research (SIK-ISEA) (Suisse). Ces projets portaient sur des problématiques associées à certains aspects de la gestion des patrimoines artistiques, comme les spécificités juridiques liées aux procédures d'acquisition par des institutions des œuvres d'art et des documents, leur catalogage et leur archivage ; la rédaction de catalogues raisonnés ; les stratégies d'étude et de diffusion des œuvres et des documents par le biais de projets académiques et d'initiatives curatoriales, notamment.

Au Portugal, ces questionnements surgissent surtout dans le travail quotidien des institutions qui, de façon parfois fort diverse, ont la responsabilité de gérer des fonds artistiques. Parmi les nombreux exemples possibles mentionnons, la Fondation Arpad Szenes-Vieira da Silva, l'Atelier-

Musée Júlio Pomar/EGEAC ou les récents projets de recherche BAC-Banco de Arte Contemporânea [Banque d'art contemporain] et le Laboratório de Artes na Montanha-Graça Morais [Laboratoire des arts en montagne-Graça Morais].

Outre les problématiques déjà énoncées, les successions d'artistes font émerger des questions à la portée plus vaste et que le colloque souhaite aborder, comme :

- Le destin de l'œuvre de l'artiste est-il tributaire de la finalité du matériel utilisé et laissé derrière lui ? Comment l'artiste endosse-t-il parfois le statut d'artiste archiviste ou d'artiste commissaire ?
- Comment combiner sauvegarde des patrimoines artistiques et valorisation commerciale des œuvres ? Quelle place et quelle visibilité donner à l'œuvre d'artistes situés en marge des circuits commerciaux ?
- Comment articuler ces initiatives patrimoniales avec les nouveaux discours critiques autour des œuvres, des périodes et des espaces géographiques concernés par ces problématiques successorales ? Dans quelle mesure ces démarches individuelles contribuent-elles à une révision et à une nouvelle révision de l'historiographie ?

Organisé par la Fondation Arpad Szenes-Vieira da Silva, en collaboration avec l'Institut d'Histoire de l'Art de l'Universidade Nova de Lisboa, le Laboratoire des Arts de Montanha-Graça Morais, et l'Atelier-Museu Júlio Pomar / EGEAC, le **Colloque international « Successions d'artistes. Préservation, Étude, Dissémination, Institutionnalisation »** se présente comme un espace de réflexion sur les méthodes de gestion active des successions d'artistes sous tous leurs angles, depuis le début du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui.

Ce colloque réunira pendant un jour et demi une vingtaine de chercheurs internationaux, universitaires, professionnels et descendants d'artistes qui, dans le cadre de leurs fonctions professionnelles ou de leurs missions personnelles, sont confrontés à ces questions.

Le **Colloque International « Successions d'artistes. Préservation, Étude, Dissémination, Institutionnalisation »** comprend des communications en anglais et en français, sélectionnées à l'issue d'un appel à contributions, et qui s'articulent autour de 5 sessions :

- **Successions d'artistes : quels défis ?** | Artists' Estates: challenges
- **Successions d'artistes : institutionnalisation et préservation** | Institutionalizing and preserving artistic legacies
- **Préserver les successions d'artistes : artistes, héritiers et autres acteurs** | Preserving artistic legacies : the artists, their heirs, and other agents
- **Documenter et activer les héritages des artistes** | Documenting and activating artistic memories
- **Diffuser les héritages artistiques : catalogues raisonnés** | Disseminating artistic legacies: *catalogues raisonnés*

Les communications présentées seront compilées dans un livre numérique téléchargeable gratuitement sur le site Internet de la Fondation Arpad Szenes - Vieira da Silva et de l'Institut d'histoire de l'art de l'Universidade Nova de Lisboa.

Inscriptions

La participation est gratuite, limitée aux places virtuelles disponibles.

Inscription obligatoire, jusqu'au 15 mai 2021, via l'email artistslegacies@gmail.com (le nom et l'affiliation institutionnelle doivent être mentionnés).

Comité Scientifique

Joana Baião (IHA/FCSH/NOVA; LAM-GM/IPB)

Marina Bairrão Ruivo (FASVS)

Raquel Henriques da Silva (IHA, FCSH/NOVA)

Sandra Santos (FASVS)

Sara Antónia Matos (Atelier-Museu Júlio Pomar/EGEAC; projeto BAC)

Scarlett Reliquet (Musées d'Orsay et de l'Orangerie, Paris)